



Politique environnementale

1. Objectif

Chez AMFISOL B.V., nous nous engageons à mener des activités dans le respect et la protection de l'environnement. Cette politique décrit notre approche pour minimiser notre empreinte écologique et intégrer la durabilité dans tous les aspects de nos opérations.

2. Principes directeurs

- Nous opérons avec intégrité et responsabilité, plaçant la responsabilité environnementale au cœur de notre activité.
- Nos produits et pratiques sont conçus pour soutenir la transition énergétique mondiale et promouvoir la durabilité à long terme.
- Nous croyons qu'une action environnementale significative commence au sein de notre propre organisation et s'étend à travers notre chaîne d'approvisionnement.

3. Couverture du projet

Cette politique s'applique à tous les employés, départements et opérations de AMFISOL B.V., ainsi qu'à nos fournisseurs et sous-traitants lorsque cela est pertinent.

4. Domaines d'intérêt environnemental

4.1 Recherche et développement durables

- Les exigences de durabilité sont intégrées dans la conception et le développement de tous les produits et systèmes.
- Les matériaux utilisés doivent garantir une durée de vie minimale de 25 ans et être entièrement recyclables.
- Les méthodes d'emballage et de transport sont optimisées durant la phase de conception afin de réduire l'impact environnemental.

4.2 Efficacité énergétique et utilisation des énergies renouvelables

- Les partenaires de production utilisent des machines et outils économes en énergie.
- Les installations sont principalement alimentées par des énergies renouvelables — soit auto-produites (par exemple, panneaux solaires, éoliennes) soit provenant de fournisseurs certifiés d'énergie verte.
- Nous recherchons continuellement des techniques innovantes pour réduire la consommation d'énergie dans l'ensemble de nos opérations.

4.3 Gestion des déchets et recyclage

- Déchets matériels issus du film d'emballage autour des palettes récupérés et recyclés pour éviter la perte de ressources précieuses.
- La circularité est encouragée tout au long de nos processus de production et d'exploitation.

4.4 Approvisionnement durable

- Nous privilégions les fournisseurs qui partagent nos valeurs environnementales et démontrent des pratiques durables.
- Notre stratégie d'approvisionnement soutient l'amélioration de la durabilité des opérations de nos fournisseurs.
- Les relations avec les fournisseurs reposent sur la transparence, la responsabilité et la responsabilité partagée.

4.5 Engagement des employés et communication

- Tous les employés sont censés soutenir activement et mettre en œuvre cette politique environnementale.
- Des mises à jour régulières et des formations sont fournies pour assurer la sensibilisation et l'alignement.
- Les parties prenantes sont tenues informées de nos performances environnementales et de nos initiatives.

4.6 Gestion environnementale

- Nous veillons à respecter les réglementations et normes environnementales applicables.
- Des plans d'action sont élaborés et mis en œuvre pour traiter les risques identifiés et les opportunités d'amélioration.

5. Engagement

Nous nous engageons à avoir un impact mesurable et positif sur l'environnement. Nos actions reflètent nos valeurs, et nous invitons tous les employés et partenaires à contribuer à un avenir plus durable.

Date d'entrée en vigueur: Août 1, 2025